

Municipalité Sainte-Sophie-de-Lévrard



Extrait du Procès-verbal ou Copie de Résolution

Corporation municipale Sainte-Sophie-de-Lévrard

Le conseil de la municipalité de Sainte-Sophie-de-Lévrard siège en séance ordinaire ce 16 novembre 2021 en présentiel.

Sont présents: les conseillères mesdames Jacqueline M. Lambert, Sylvie Lambert et Nancy Castonguay Demers, et les conseillers messieurs Serge Turmel et Patrice Vaugeois, tous formant quorum sous la présidence de monsieur Jean-Guy Beaudet, maire. Assiste également à la séance par voie de visioconférence, madame Josée Croteau, directrice générale et secrétaire-trésorière.

Absences : Monsieur Mathieu Fournier.

RÉSOLUTION # 5770, 11-2021 ADOPTION DU PROJET DE RÈGLEMENT # 22-2021 RÈGLEMENT EXIGEANT LA PRODUCTION D'UNE EXPERTISE POUR OBTENIR UNE AUTORISATION PARTICULIÈRE EN ZONE POTENTIELLEMENT EXPOSÉE AUX GLISSEMENTS DE TERRAIN

CONSIDÉRANT QU'en vertu de l'article 145.42 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, la municipalité de Sainte-Sophie-de-Lévrard peut, par règlement, assujettir la délivrance de tout permis de construction ou de lotissement ou de tout certificat d'autorisation à la production d'une expertise par le demandeur dans le but de renseigner le conseil municipal sur la pertinence de délivrer le permis ou le certificat et sur les conditions auxquelles devrait, le cas échéant, être assujettie cette délivrance compte tenu de ces contraintes;

CONSIDÉRANT QUE ledit règlement s'applique spécifiquement pour les interventions dans les zones potentiellement exposées aux glissements de terrain de la municipalité;

CONSIDÉRANT QU'un avis de motion a été donné le 16 novembre 2021 par Madame Sylvie Lambert;

SUR PROPOSITION DE monsieur Patrice Vaugeois

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS que le conseil de la municipalité de Sainte-Sophie-de-Lévrard adopte le projet de règlement # 22-2021 intitulé Règlement exigeant la production d'une expertise pour obtenir une autorisation particulière en zone potentiellement exposée aux glissements de terrain.

ADOPTÉE

CERTIFIÉ CE 19 NOVEMBRE 2021.

SIGNÉ

Josée Croteau,

Directrice générale et secrétaire-trésorière